



Orsières, le 6 mars 2020

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration communale d'Orsières soumet à l'enquête publique les demandes de construction présentées par :

- **André Israel**, Chemin du Pettieu 12, 1938 Champex-Lac, pour la fermeture de l'entrée principale, sur la parcelle n°19'294, folio 8, zone chalets denses (R2), au lieu-dit Pettieu, propriété de Suter Paul. Coordonnées : 575'340 / 96'970.
- **Terrettaz Informatique SA**, Route des Ecoles 12, 1937 Orsières, par le bureau Jean-François Lattion Architecture SA, 1937 Orsières, pour la transformation d'un couvert existant en réduit, sur la parcelle n°11'009, folio 51, zone villas denses (R4), au lieu-dit La Beute, propriété en PPE. Coordonnées : 577'130 / 97'390.
- **Rose-Marie Chambovey**, Chemin de la Gâye 1, 1937 Orsières, par Architecture et Construction Tornay SA, 1937 Orsières, pour la suppression d'une lucarne et remplacement par 2 vélux, sur la parcelle n°2'708, folio 31, zone vieux bourg (CB), au lieu-dit Orsières, propriété en PPE. Coordonnées : 577'379 / 97'789.
- **Séverine et Thierry Rausis**, Somlaproz 55, 1937 Orsières, par le bureau Jean-François Lattion Architecture SA, 1937 Orsières, pour la transformation d'une habitation, sur la parcelle n°19'522, folio 50, zone villas denses (R4), au lieu-dit Paray, propriété des requérants. Coordonnées : 576'405 / 96'524.
- **Catherine et Thierry Gertsch**, Chez-les-Reuses 49, 1937 Orsières, par Jean-François Lattion Architecture SA, 1937 Orsières, pour le rafraichissement d'un appartement et la modification des façades, sur la parcelle n°2'979, folio 33, zone centre village (CV), au lieu-dit Chez-les-Reuses, propriété en PPE. Coordonnées : 576'517 / 98'209.

Les dossiers peuvent être consultés auprès de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture officielles du bureau communal, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Les oppositions et observations éventuelles doivent être adressées par écrit auprès du Conseil Municipal d'Orsières dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale